



Communiqué de presse

9 mai 2019

Incendie de Notre-Dame de Paris : information aux riverains sur les conséquences des retombées de plomb

L'analyse de l'ensemble des prélèvements réalisés depuis l'incendie de la cathédrale Notre-Dame indique qu'il n'y a pas de risques liés à l'absorption de plomb lors de l'inhalation de l'air extérieur, mais confirme la présence de poussières de plomb aux alentours immédiats de la cathédrale.

L'incendie survenu à Notre-Dame le 15 avril dernier a exposé les zones environnantes à des résidus de combustion de plomb en raison de la présence importante de ce métal dans la toiture de la cathédrale. Les résidus de plomb peuvent être présents dans l'environnement, soit sous forme de particules en suspension dans l'air, soit sous forme de poussières résiduelles en intérieur ou sur les sols extérieurs.

Des mesures ont été effectuées par le Laboratoire central de Préfecture de Police de Paris (LCP) pour évaluer les concentrations en plomb dans l'air et dans les poussières déposées. Les résultats des analyses révèlent qu'il n'y a **pas de risque sanitaire lié au plomb en matière de qualité de l'air**. Toutes les valeurs recensées sur l'Île de la Cité sont inférieures au seuil réglementaire de 0,25 µg/m³.

En revanche, les prélèvements réalisés aux alentours démontrent quant à eux la présence de dépôts de poussières résiduelles de plomb dans les abords immédiats de la cathédrale :

- sur le parvis de la cathédrale, et sur la voirie avoisinante, avec une présence ponctuelle très importante de plomb dans les sols, à des niveaux d'environ 10 à 20 g/kg de sol, par comparaison à la valeur repère du Haut conseil de santé publique de 0,3 g/kg¹. Ces zones sont actuellement interdites au public ;
- dans les étages supérieurs de locaux administratifs donnant sur la cathédrale (poussières).

La présence de plomb, dans des quantités supérieures aux seuils réglementaires, ne peut avoir un impact sur la santé qu'en cas d'ingestions répétées.

En dehors de ces zones à proximité immédiate de la cathédrale, aucun des prélèvements réalisés sur l'Île de la Cité et le long des berges ne révèle la présence de plomb dans les sols à des taux supérieurs aux valeurs repères (données comprises entre 0,02 et 0,1 g/kg, soit comparables aux valeurs habituellement mesurées à Paris).

¹ Détermination de nouveaux objectifs de gestion au plomb, Synthèse et Recommandations, Haut Conseil de Santé Publique, Juin 2014.

Des investigations complémentaires sont en cours et des analyses seront réalisées régulièrement dans les zones concernées pour contrôler les teneurs en plomb et s'assurer de la maîtrise des risques sanitaires pour les riverains et travailleurs des zones exposées.

Des mesures de précaution pour les riverains

La contamination par le plomb est à l'origine d'une maladie nommée le saturnisme qui touche **principalement les enfants de moins de 6 ans et les femmes enceintes (plus exactement l'enfant à naître)**, en raison d'un métabolisme plus favorable à l'absorption du plomb que les adultes. Les enfants sont par ailleurs plus particulièrement exposés au plomb en raison d'un potentiel comportement main-bouche qui favorise l'ingestion de poussière.

Il est ainsi **conseillé aux riverains et à toute personne fréquentant régulièrement les abords de la cathédrale, et plus particulièrement les enfants et femmes enceintes**, de suivre des mesures d'hygiène simples :

- **privilégier l'emploi d'une serpillère humide**, plutôt que d'un balai ou d'un aspirateur, pour nettoyer son logement ;
- **se laver régulièrement les mains** (particulièrement avant les repas ou après un contact avec le sol), garder des ongles courts et ne pas se les ronger ;
- **laver fréquemment les jouets des enfants** et autres objets qu'ils sont susceptibles de porter à la bouche.

Les niveaux de contamination relevés ne nécessitent pas de consultation spécifique. **En cas de doute, prenez conseil auprès de votre médecin.**

Contacts presse :

ARS Île-de-France
Thomas Lhuillery
thomas.lhuillery@ars.sante.fr
01 44 02 01 73

Préfecture de Police de Paris
Service de la Communication
ppcom@interieur.gouv.fr
01 53 71 28 73

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr/>